

Quinzième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
(21 janvier – 1^{er} février 2013)

Emirats arabes unis

Intervention du Représentant Permanent de la France
Genève, le lundi 28 novembre 2013 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie chaleureusement le Ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis ainsi que la délégation qui l'accompagne pour la présentation de leur rapport national.

La France salue les efforts entrepris par les EAU pour le renforcement de la protection des droits de l'Homme, notamment en faveur des travailleurs migrants et des femmes. Elle se félicite de la ratification par les Emirats arabes unis de la Convention contre la torture et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

La France souhaite adresser les recommandations suivantes aux EAU :

- Ratifier le Statut de Rome, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention sur les disparitions forcées ;
- Poursuivre ses efforts en faveur des droits des travailleurs migrants, notamment en s'assurant de la bonne application la législation nationale par les employeurs, et en poursuivant la coopération avec les pays d'origine de ces travailleurs ;
- Assurer la progression de la place des femmes dans la société émirienne en œuvrant à l'élimination des formes de discriminations qui pourraient persister concernant les modalités de divorce ou le traitement des violences domestiques ;
- Garantir le maintien du moratoire de fait sur les exécutions et envisager d'abolir la peine de mort.

Je vous remercie./.